

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Avocat commis ou désigné d'office en matière d'aide
juridictionnelle et d'aide à l'intervention de l'avocat



Imprimé à utiliser à compter du 1^{er} juillet 2021
Articles 19-1 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991
et 105 et 133 du décret n° 2020-1717 du 28 décembre 2020

AVOCAT	PERSONNE ASSISTÉE
Maître	Nom
.....	Prénoms
Inscrit au Barreau de	Adresse
.....	Code postal
	Ville
	Date et lieu de naissance

Pour les procédures juridictionnelles N° d'A.F.M. : L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...L...

Pour les procédures non-juridictionnelles N° de procédure :

Je soussigné(e), Maître,
atteste sur l'honneur avoir informé M./Mme.....,
dans le cadre de mon intervention accomplie le, que dans l'hypothèse où
il/elle s'avèrerait non-éligible à l'aide juridictionnelle ou à l'aide à l'intervention de l'avocat, les sommes
perçues au titre de la mission d'assistance seront recouvrées à son endroit par l'État.¹

Je m'engage, en cas de versement d'honoraires *a posteriori* de la part de la personne assistée ou de son
représentant légal, à rembourser ces sommes à la CARPA.

Le cas échéant (pour les seules missions « aide juridictionnelle »), j'atteste avoir perçu au titre de mes
honoraires, la somme de € (HT ou TTC selon l'assujettissement de l'avocat).

Fait à....., le

Signature :

¹ Par dérogation, cette information ne doit pas être réalisée lorsque la personne assistée par l'avocat est mineure ou lorsqu'elle fait l'objet d'une mesure de tutelle.

Cadre à renseigner par l'Ordre des avocats

Nous , **bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de**..... , attestons que **Maître**..... , a été commis ou désigné d'office par nos services pour assister la personne susnommée.

Nom et signature du bâtonnier

Cachet de l'Ordre des avocats

date : L...L.../ L...L.../ L...L...L...L...

Cadre à renseigner lorsque l'avocat a été désigné par la juridiction ou le juge

Nous.....directeur des services de greffe judiciaire / greffier en chef (rayer la mention inutile) attestons que **Maître**..... , a été commis ou désigné d'office par nos services pour assister la personne susnommée.

Nom et signature

Date : L...L.../ L...L.../ L...L...L...L...

Cadre réservé à la signature du président de la CARPA ou son délégué